



COUNTRY FARM FACTORY
4 Croas Ar Rod - 29260 LESNEVEN
Tél : 02.98.30.71.75 - Fax : 02.98.30.71.76
country.farm@wanadoo.fr



FICHE TECHNIQUE

Dernière mise à jour le 15/01/19



CODE ARTICLE : 602

Céréales Petit Déjeuner

COUNTRY FARM

"Barre céréalière CHOCOLAT"

Barre de céréales au chocolat au lait

Barre 22 g x 200

INGRÉDIENTS	VALEURS ÉNERGÉTIQUES ET NUTRITIONNELLES MOYENNES POUR 100 G			
Céréales (47,5%) (flocons d' AVOINE , farine de BLÉ , farine de riz), sirop de glucose, pépites de chocolat au LAIT (8%) (sucre, poudre de LAIT entier, beurre de cacao, pâte de cacao, LACTOSE , émulsifiant : lécithine de SOJA , arôme naturel), huile de tounesol, cacao maigre (3,2%), stabilisant : sorbitols, dextrose, sucre, sel, antioxydant : extrait riche en tocophérols, émulsifiant : lécithine de SOJA .	Énergie	1 665 kJ / 395 kcal		
	Matières grasses	9,3 g		
	dont acides gras saturés	3,3 g		
	Glucides	68,1 g		
	dont sucres	26,0 g		
	Fibres alimentaires	4,3 g		
	Protéines	7,6 g		
	Sel	0,4 g		
	<i>les valeurs moyennes pour 100g dépendent des divergences biologiques habituelles</i>			
	ALLERGÈNES RÉGLEMENT (UE) N° 1169/2011 DU PARLEMENT EUROPÉEN DU CONSEIL DU 25 OCTOBRE 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n° 1924/2006 et (CE) n° 1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n° 608/2004 de la Commission			
ORIGINE	Ingrédients visés à l'article 6, paragraphes 3 bis, 10 et 11	Non présents	Présents	Traces
France Fabrication 100% française	Céréales contenant du gluten (à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales		X	
CONDITIONNEMENT	Crustacés et produits à base de crustacés	X		
Barre : 22 g	Oeufs et produits à base d'oeufs	X		
Carton : 200 barres	Poissons et produits à base de poissons	X		
Dimensions : 40 cm x 23 cm x 18 cm	Arachides et produits à base d'arachides			X
Poids net : 4,400 kg	Soja et produits à base de soja		X	
Poids brut : 4,740 kg	Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)		X	
Palette : 90 cartons (9 couches de 10 cartons) = 18 000 barres	Fruits à coques, à savoir amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de cajou (Anacardium occidentale), noix de pécan (Carya illinoensis (Wangenh.) K. Koch), noix du Brésil (Bertholletia excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de Macadamia et noix du Queensland (Macadamia ternifolia) et produits à base de ces fruits			X
Dimensions : 80 x 120 cm x 175 cm (palette comprise)	Céleri et produits à base de céleri	X		
Poids net : 396 kg	Moutarde et produits à base de moutarde	X		
Poids brut : 447 kg (palette comprise)	Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	X		
STOCKAGE	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l exprimés en SO2			X
Dans des locaux frais et secs de préférence (Max. 20°C / Humidité < 60%)	Lupin et produits à base de lupin	X		
CONSERVATION	Mollusques et produits à base de mollusque	X		
14 mois	<i>Pas d'OGM - Pas d'ionisation</i>			
La DLUO est indiquées sur chaque carton et sur chaque barre				
GENCOD				
Sachets : 3700496306026				
Carton : 3700496356021	Palette : 3700496376029			